

# RESTAURANTS POUR LES SALARIÉS DU BTP

Afin d'apporter une réponse aux **entreprises du BTP** dont les salariés ont **besoin de se restaurer le midi** dans des lieux chauffés et dans de bonnes conditions sanitaires, des conventions peuvent être passées entre les entreprises et des restaurateurs.

C'est pourquoi le Préfet du Morbihan, en concertation avec la CCI Morbihan, les organisations du **Bâtiment et des travaux publics** (FFB56, TP56) et les représentants de la restauration (UMIH56), a proposé **la possibilité pour ces publics spécifiques d'être accueillis dans des salles de restauration**, dans des conditions juridiques et sanitaires strictes.


## COMMENT FONCTIONNE CE DISPOSITIF ?

Le dispositif se veut **simple, pragmatique** et dans le respect des conditions posées par l'[article 40 du décret du 29 octobre modifié](#).

Une **convention à durée déterminée** de service de restauration collective provisoire est établie **entre le restaurateur et l'entreprise de BTP** pour l'accueil de ses salariés.

Cette convention fait l'objet d'une transmission à la CCI Morbihan pour enregistrement et information de la Préfecture.

## JE RÉALISE MA DEMANDE

1.  [Convention restaurants BTP \(.pdf - 426.64 Ko\)](#) .
2. Envoyer la convention complétée à [contact@morbihan.cci.fr](mailto:contact@morbihan.cci.fr).

**Les restaurants concernés restent toutefois fermés au public et ne peuvent recevoir d'autres consommateurs que les salariés des entreprises avec lesquelles ils ont signé une convention et sur présentation d'une carte professionnelle du BTP.**

## LOCALISER LES COMMERCE DE VENTE À EMPORTER, LES SALLES COMMUNALES ET LES RESTAURANTS OUVERTS AUX ENTREPRISES DU BTP

## CONTACTS

CCI Morbihan : 02 97 02 40 00 - [contact@morbihan.cci.fr](mailto:contact@morbihan.cci.fr)

FFB 56 : 02 97 89 02 20 - [fmbtp@d56.ffbatiment.fr](mailto:fmbtp@d56.ffbatiment.fr)

F RTP Bretagne : 02 99 63 66 33 - [breta@fnpt.fr](mailto:breta@fnpt.fr)

UMIH 56 : 02.97.47.12.74 - [umih-56@wanadoo.fr](mailto:umih-56@wanadoo.fr)

CAPEB : [capeb56@capeb56.fr](mailto:capeb56@capeb56.fr)



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / [contact@morbihan.cci.fr](mailto:contact@morbihan.cci.fr)